

Regards
sur les
milieux
naturels
& urbains
de l'agglomération
lyonnaise



GRANDLYON

Les espaces verts aménagés, urbains et périurbains

Ce chapitre porte sur les parcs et jardins urbains et périurbains, soit un ensemble varié tant en termes de forme et de pratiques de gestion que de statut public ou privé.

Les grands parcs de l'agglomération s'y rangent naturellement. Au demeurant, le terme de parc recouvre des conceptions variées, propres à chaque époque. Un siècle et demi s'écoule par exemple entre la création du Parc de la Tête d'Or (117 hectares), ouvert en 1857, et celle du Parc de Gerland (80 hectares), ouvert à partir de 2000. Le développement de l'agglomération a vu l'ouverture de nouveaux grands parcs, de façon à offrir à une population croissante des espaces récréatifs et sportifs, qu'il s'agisse du Parc de Parilly (178 hectares), créé à partir de 1937, du Grand parc de Miribel-Jonage créé en 1968 (qui intéresse ce chapitre essentiellement au titre de sa partie sud-ouest la plus aménagée) ou du Parc de Lacroix-Laval ouvert en contexte périurbain en 1985, sur un domaine boisé de 115 hectares. Ce mouvement se poursuit avec la réaffectation d'espaces urbains, tels le Parc de Gerland déjà cité, établi sur un ancien site industriel, le Parc naturel urbain de la Feyssine à Villeurbanne, ouvert en 2002 sur un ancien champ de captage d'eau potable et le projet du Parc Sergent Blandan à partir d'une ancienne caserne militaire au cœur de Lyon.

Les parcs urbains publics ne sont par ailleurs pas les seuls espaces verts aménagés. Les golfs de l'agglomération répondent également à cette définition, en contexte périurbain (à Chassieu, à la Tour-de-Salvigny ou encore à Saint-Symphorien d'Ozon à la limite du Grand Lyon), ainsi que de nombreux espaces de plus petite taille concourant à la trame paysagère de l'agglomération et généralement situés au sein de propriétés privées : parcs boisés de grandes propriétés conservées d'un seul tenant ou loties au fil du temps, anciens vergers subsistant au sein de lotissements pavillonnaires... Les jardins ouvriers, familiaux ou partagés s'y inscrivent également.

Contrastant avec les espaces bâtis environnants, ces parcs et jardins permettent le maintien ou l'installation d'espèces requérant des massifs arborés ou des surfaces en herbe pour leur cycle de vie, dans la limite des pratiques plus ou moins intensives de gestion et d'entretien de ces espaces. Faute de sous-étage arbustif ou de vie édaphique dynamique (par exemple en cas d'export des feuilles mortes), une majorité de massifs arborés ornementaux ne peut être assimilée à des boisements forestiers. De même, la richesse entomologique d'un jardin ou d'un parc est dépendante du degré d'usage de produits phytosanitaires et de la place accordée à la flore spontanée nécessaire à l'accomplissement du cycle biologique des insectes. Si un nombre croissant de communes de l'agglomération s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de gestion différenciée, favorable à une diversification des communautés animales, végétales ou fongiques, ce constat n'est par contre pas valable pour bien des espaces verts privés, dont il ne faut pas perdre de vue le caractère majoritaire dans la plupart des communes du Grand Lyon.

Les contributions de ce chapitre portent essentiellement sur les grands parcs publics de l'agglomération. Le constat fait précédemment au sujet des espaces bâtis pavillonnaires se vérifie au sujet des espaces verts de petite taille : les connaissances naturalistes locales y apparaissent lacunaires.

La première contribution propose un panorama des collections du Jardin botanique de la Ville de Lyon, installé au Parc de la Tête d'Or depuis 1857, à la suite du premier Jardin des plantes créé sur les pentes de la Croix-Rousse dès 1796 (Grégory Cianfarani et Damien Septier). Deux auteurs proposent ensuite le bilan de 35 années d'observations mycologiques au Parc départemental de Parilly (Jean Cavet et Michel Martin). Ce même parc est l'objet d'une contribution consacrée au Hibou moyen duc *Asio otus* (Vincent Gaget), suivie par deux regards sur les Chiroptères (Yves Tupinier) et les Odonates (Daniel Grand). ♦



■ Le premier parc urbain lyonnais : le parc de la Tête d'Or à Lyon, bordé par la Cité internationale. © Jacques Léone - Grand Lyon



■ Un parc urbain en devenir : le site de l'ancienne caserne Sergent Blandan à Lyon. © Jacques Léone - Grand Lyon

Nature en ville, biodiversité... Voici des termes dont l'emploi s'est récemment généralisé au sein des sphères publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement urbain. Le Grand Lyon, deuxième agglomération française, n'y échappe pas.

Passer des concepts à la mise en pratique nécessite cependant de comprendre la diversité des champs scientifiques et la complexité des relations entre organismes vivants. Dans ce contexte, où les connaissances sont certes nombreuses mais dispersées, le Grand Lyon et la Société Linnéenne de Lyon, société savante fondée en 1822 et dédiée à l'étude du monde vivant et de la géologie, ont souhaité proposer aux naturalistes, tant professionnels qu'amateurs un cadre original d'échange et de synthèse de leurs connaissances : un ouvrage collectif donnant un état des lieux des connaissances locales, tout en transcendant les disciplines.

Ce projet a réuni quarante-deux auteurs, dont les contributions ont été organisées au regard des huit principales familles de milieux naturels ou urbains de l'agglomération lyonnaise, en vue d'offrir une lecture par grandes composantes paysagères, intégrant en outre une dimension historique, indispensable clé de compréhension de l'organisation actuelle de notre territoire.